

Caisse des Écoles du 18^{ème} arrondissement

Assemblée Générale 2017

Jeudi 1^{er} juin 2017 – 19h30



La Caisse des Écoles du 18^{ème} arrondissement

Créées en 1867 sous le Second Empire français, par l'article 15 de la loi du 10 Avril 1867 dite Loi Duruy, les Caisses des Écoles avaient initialement pour mission « d'encourager et de faciliter la fréquentation de l'école par des récompenses aux élèves assidus et des secours aux familles indigentes ».

Ce sont aujourd'hui des Etablissements Publics Locaux, présidés par le Maire d'arrondissement et administrés par un Comité de gestion composé de représentants de l'arrondissement et de membres élus ou de droit.

En plus de la restauration du 1^{er} degré (écoles maternelles et élémentaires), elles sont également chargées de la restauration des jardins d'enfants, de certains collèges départementaux et de quelques lycées municipaux. Elles fournissent par ailleurs les repas pour les centres de loisirs le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Les Caisse des écoles offrent également d'autres prestations :

- des séjours de vacances, chaque été, aux enfants et adolescents de l'arrondissement, âgés de 4 à 17 ans
- des bons vestiaires aux familles au bas tarif dont les enfants partent en «séjours découverte » avec l'école
- des subventions aux écoles maternelles et élémentaires pour la réalisation de projets pédagogiques à vocation artistique ou culturelle favorisant la cohésion de l'école et le vivre ensemble.

Ainsi, la **Caisse des Écoles du 18^{ème} arrondissement de Paris** s'emploie au quotidien à assurer ses missions premières, tout en les enrichissant de l'exigence de qualité due aux enfants, tant dans l'assiette que dans l'accompagnement pédagogique, notamment en matière de développement durable.

Pour cela, elle a confié la confection, la livraison, et le service des repas à un délégataire, la société SOGERES, dont le cahier des charges est consultable sur le site www.cde18.fr.

L'assemblée délibérante de la **Caisse des Écoles du 18^{ème} arrondissement de Paris**, le Comité de Gestion, est amenée à se prononcer sur les choix budgétaires, les orientations stratégiques de l'établissement, le fonctionnement général de la restauration scolaire, l'opportunité de certains investissements, les tarifs des séjours de vacances, et toute autre décision nécessitant son approbation.

Rapport d'activité 2016

1. Bilan de la 3^{ème} année du contrat de DSP (année scolaire 2015-2016)

Sur l'année scolaire 2015-2016, la Caisse des écoles a commandé à son délégataire, la société Sogeres, 2 153 538 repas jours scolaires pour les 83 établissements scolaires desservis, à savoir :

- 4 jardins d'enfants
- 68 écoles
- 9 collèges
- 2 lycées

Ce nombre compte également le repas adultes et les repas des surveillants de cantine.

C'est 14 454 repas de plus que l'année scolaire précédente.

Nous avons par ailleurs commandé 127 042 repas pour les périodes de vacances scolaires (soit 1 274 de moins que l'an dernier)

Au total, 2 280 580 repas livrés sur cette année scolaire.

Répartition du nombre de repas par type de convives sur les jours scolaires :

Jardins d'enfants	Maternelles	Elémentaires	Surveillants	Adultes hors surv	Collèges et lycées	Pique-niques
22 195	719 806	1 015 714	129 857	4 683	258 484	2 799

Répartition du nombre de repas par type de convives sur les jours de vacances :

Maternelles	Elémentaires	Animateurs	Pique-niques
56 115	40 068	7 964	22 895

Les chiffres montrent une augmentation inférieure à 0.7% du nombre de repas, c'est-à-dire une quasi stabilité par rapport à l'année scolaire antérieure.

Les investissements

L'intégralité du rapport financier annuel du délégataire pour la période 2015-2016 est disponible et consultable à la Caisse des écoles.

Les équipements de cuisines des offices ont été renouvelés pour un montant de 58 969.10 € (tables, chariots, adoucisseur, ballon eau chaude, caisson de ventilation, etc.)

28 752.08 € ont investis dans le matériel de la cuisine centrale (Mini mixer, turbo broyeur, four mixte)

Le portail familles

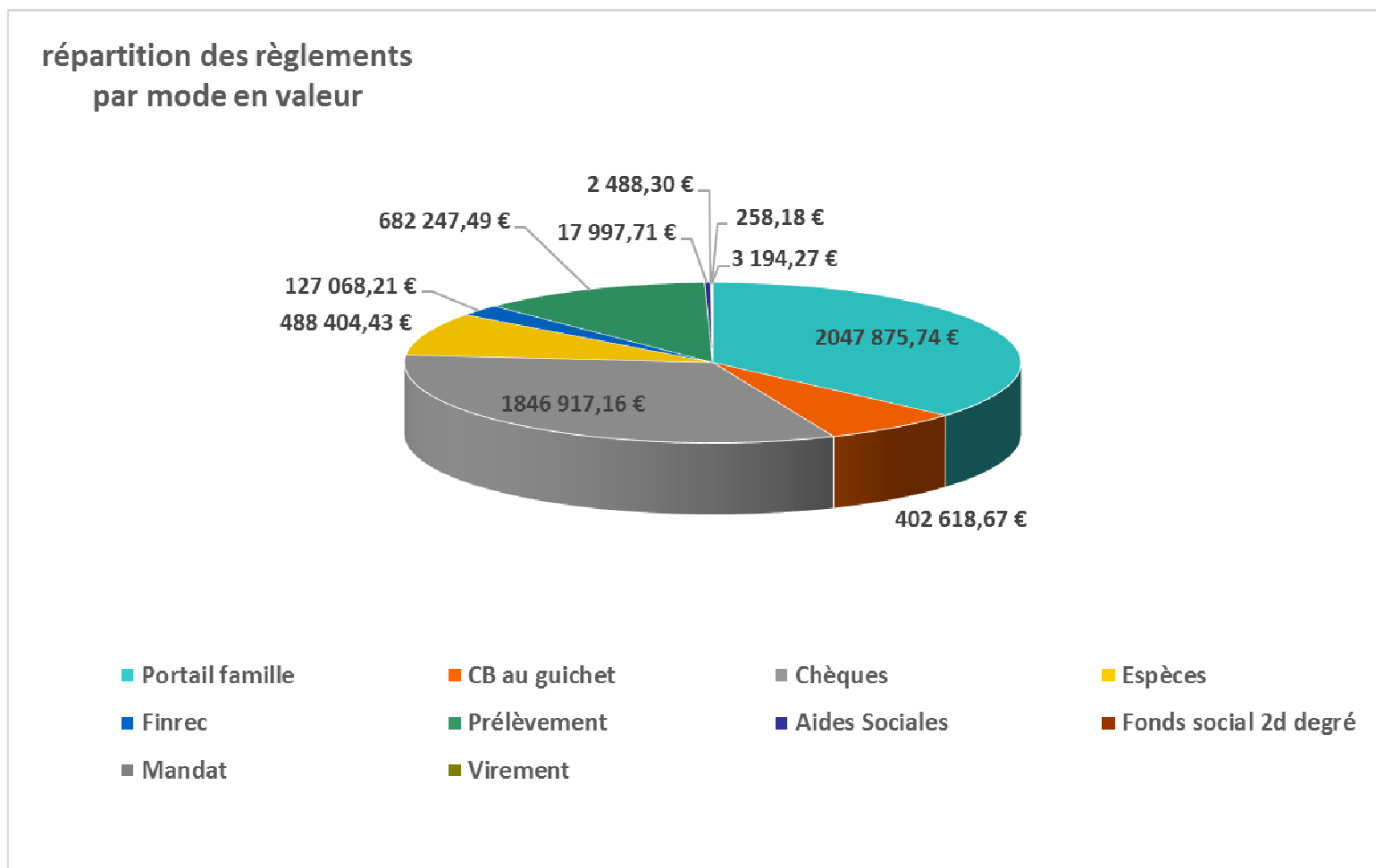
Le portail famille a été créé à la rentrée 2013. Il permet aux familles de payer en ligne leur facture de cantine. 29.33 % des familles ont payé leur facture en ligne sur l'année scolaire 2015-2016, un mode de règlement en progression puisque c'est 2 points de plus que l'année scolaire passée.

Répartition des modes de paiements

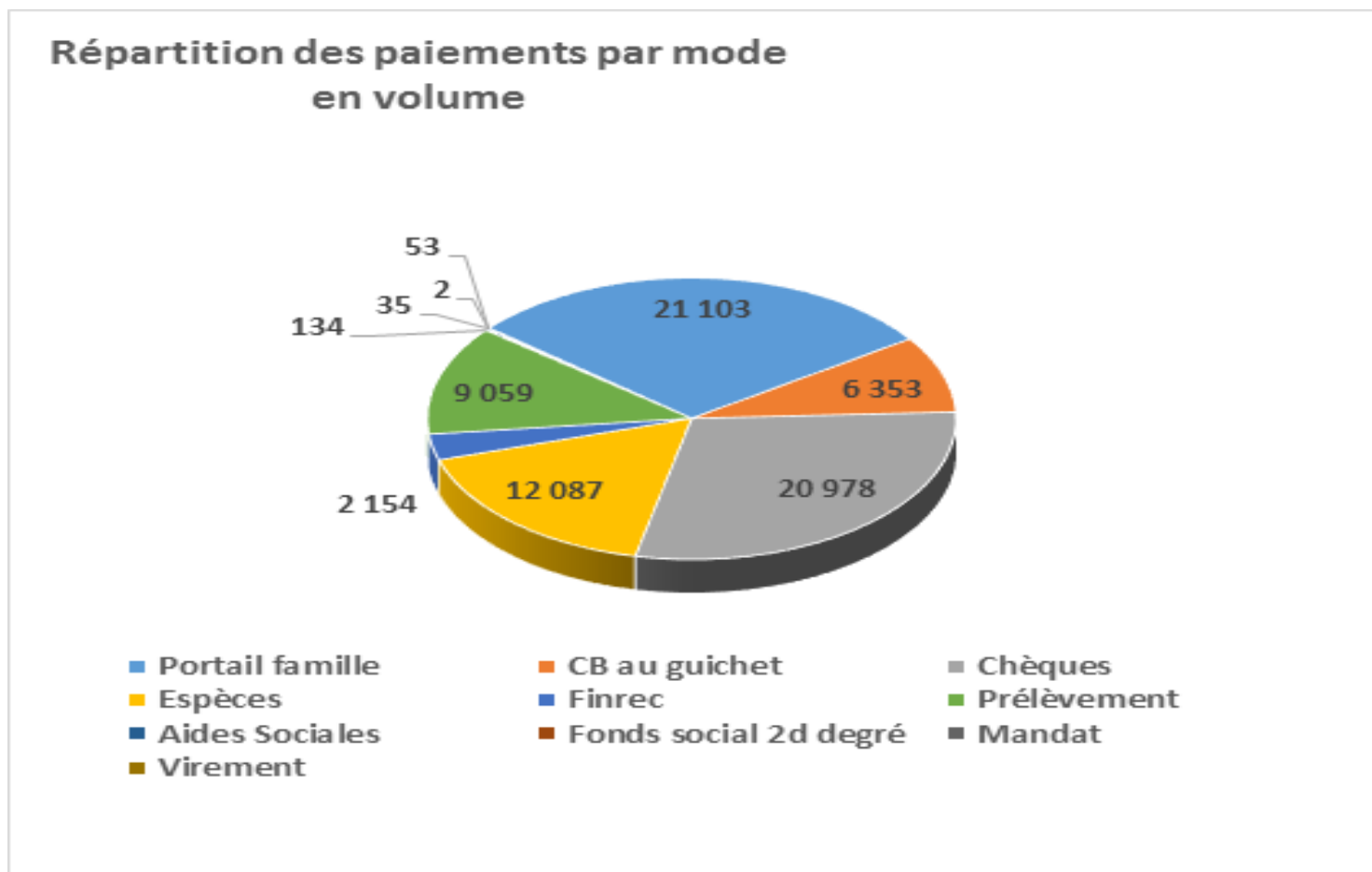
Le paiement par carte bleue via le portail famille arrive en 1^{ère} position, en valeur comme en volume pour la première année.

A noter : la part des paiements en espèces reste très élevée dans notre arrondissement, contrairement au reste de Paris.

Ci-dessous un graphique présentant la répartition des modes de règlement en valeur :



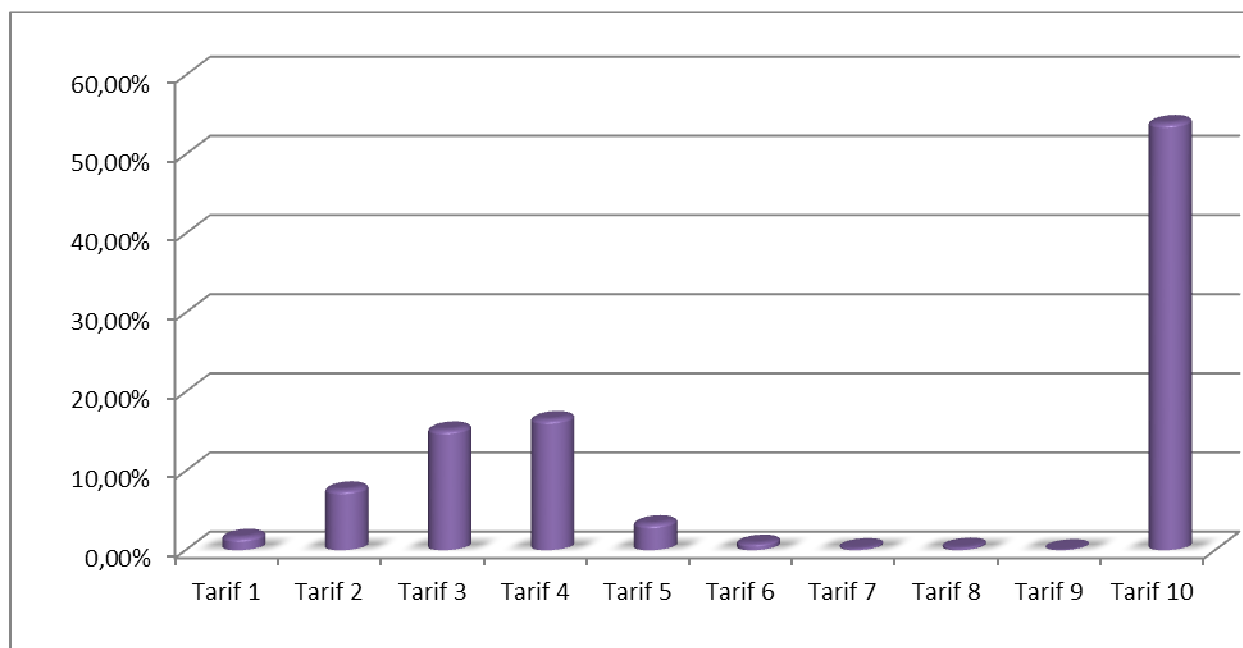
Ci-dessous un graphique présentant la répartition des modes de règlement en volume :



2. Les impayés de cantine

Au 31 aout 2016, le montant des impayés sur l'année scolaire 2015-2016 s'élève à 415 813.12 €, correspondant à 1480 familles. Cette somme est répartie ainsi en fonction des tarifs :

Ci-dessous un graphique présentant la répartition des impayés par tarif :



Sans surprise, c'est le tarif 10 qui est le plus représenté dans les impayés. Il ne peut s'agir de « vrais tarif 10 », mais plutôt, pour partie, de famille qui ne font pas de demandes tarifaires.

Globalement, le montant des impayés est légèrement supérieur sur l'année scolaire 2014-2015 et cette problématique ne se limite pas qu'au seul 18^{ème} arrondissement. Toutefois, cette augmentation est à mesurer en fonction des recettes perçues par le délégataire. En effet, la part relative des impayés a plutôt tendance à baisser.

3. Les séjours de vacances d'été - bilan 2016

Nous avons proposé 15 séjours de vacances sur l'été 2016. Les destinations étaient variées :

Les Vosges, Seine et Marne, la Haute Savoie, la Creuse, la Loire Atlantique, le Gard, l'Isère, le Morbihan, l'Ariège et une croisière à l'étranger, de Rome à Barcelone.

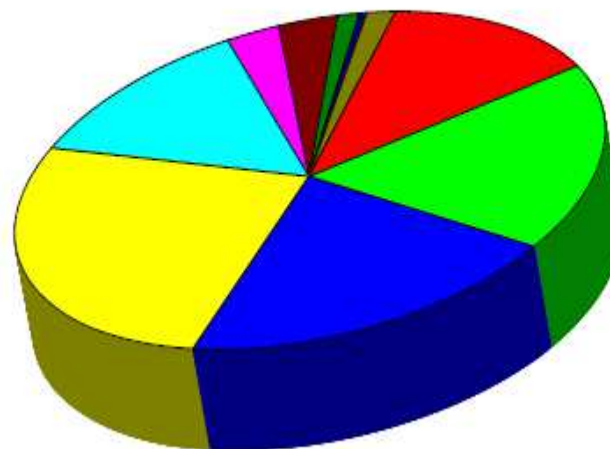
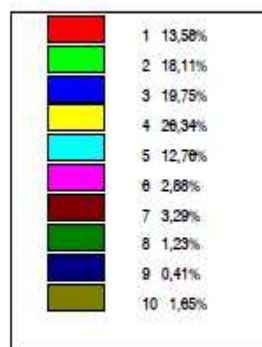
Au total, 234 enfants sont partis, soit 30 de plus que l'année précédente.

Nous n'avons aucun incident à déplorer.

Le coût global des séjours s'est élevé pour la Caisse à 203 569 €. Les participations des familles ont représenté 36 747.94€.

Les tarifs de 1 à 5 ont représenté la majorité des familles qui ont bénéficié d'un séjour de vacances pour leurs enfants. Le système de tirage au sort permet tout de même une représentativité de la sociologie du 18^{ème}.

Ci-dessous, un graphique représentant la répartition des tarifs des familles ayant bénéficié d'un séjour de vacances :



4. Les bons vestiaires

La Caisse des écoles aide les familles les plus modestes en accordant des bons vestiaires aux enfants partant en classes de découverte organisées par la Ville de Paris au cours de l'année scolaire.

Les bons d'achat sont destinés aux familles relevant du tarif 1, 2 ou 3

Le montant des bons d'achat est fixé chaque année par le Comité de gestion. La valeur des bons est de 76 € pour les familles au tarif 1 ; 64 € pour celles au tarif 2 et 53 € pour celles au tarif 3.

Sur l'année civile 2016, 4 965 € ont été dépensés, ce qui correspond à une augmentation de 7,03 % par rapport à l'année précédente. Ils correspondent à 80 familles, soit une augmentation de 14,28 % par rapport à 2015.

Répartition :

- 21 familles au tarif 1 (76€) total 1 596 €
- 22 familles au tarif 2 (64€) total 1 408 €
- 37 familles au tarif 3 (53€) total 1 961 €

5. Les subventions aux projets d'écoles

En 2016, 24 962 € ont été versés dans le cadre de projets pédagogiques de la manière suivante :

- Maternelles : 41 projets
- Élémentaires : 33 projets
- Polyvalentes : 11 projets

6. Fourniture d'un fruit à la récré

Nous avons poursuivi la distribution de fruits auprès de 3 écoles du quartier de la Goutte d'Or compte tenu de leur aménagement du temps scolaire journalier, 3 jours par semaine (lundi, mercredi et vendredi). 492 enfants en bénéficient.

Ce programme, soutenu par l'Union Européenne par le biais de France Agrimer, vise à favoriser la consommation de fruits et de légumes par les élèves en organisant des distributions de fruits et légumes en dehors des repas dans les établissements scolaires.

Il s'agit, avec les écoles concernées, de distribuer un fruit en matinée. Les écoles qui sont associées doivent mener un projet éducatif associé : au minimum une séance pédagogique d'accompagnement à la distribution par trimestre, avec des supports pédagogiques dédiés mis à disposition.

L'idée a été d'aménager la matinée : au lieu de 3 heures, les élèves de ces trois écoles suivent un enseignement de 4 heures le matin.

L'aménagement du temps de ces 3 écoles consiste à allonger les matinées et raccourcir les après-midi dans le but :

- De réduire la durée du temps de midi par une matinée plus longue et, par conséquent, d'allonger le temps d'effcience intellectuelle
- De réduire les occasions de tensions voire de violences, en raccourcissant la durée de l'interclasse et en supprimant la récréation de l'après-midi.

Cette prestation semble être toujours appréciée, l'opération a donc été poursuivie encore en 2016.

7. Alimentation durable

20% des repas sont 100 % bio pour les menus à 4 composantes comme à 5 composantes, autrement dit, toutes leurs composantes sont issues de l'agriculture biologique.



80% des goûters contiennent au moins une composante bio



11,5 % des menus comptent un produit Label Rouge



17% des menus comptent un poisson issu de la pêche responsable



Au final, en comptabilisant les produits bio (au moins 50 menus contenant des denrées bio) ; les produits labellisés (29 menus contenant une denrée Label Rouge) et 43 menus contenant un poisson issu de la pêche responsable), nous arrivons à un **total de 48% des menus qui comportent des composantes durables, sans compter le pain.**

Le pain, servi chaque jour, est fabriqué à base de farine biologique.

Ainsi, l'objectif d'atteindre 50% d'alimentation durable à horizon 2020, fixé par la Ville de Paris, est pratiquement d'ores et déjà atteint par la Caisse des Écoles du 18^e arrondissement.

8. Traitement et valorisation des déchets alimentaires

Depuis novembre 2015, la Caisse des Ecoles du 18^{ème} et l'entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS) Moulinot ont initié une expérimentation visant à déployer le tri et la collecte des déchets alimentaires dans plusieurs établissements scolaires de l'arrondissement.

La gestion des déchets comprend :

- **Un volet de sensibilisation à destinations des enfants et des adultes encadrants.**

Tri opéré par les enfants à l'aide d'une table de tri et de sacs transparents permettant de visualiser les pertes alimentaires. Formation du personnel de cuisine et des animateurs de la ville au tri en cuisine professionnelle mise en œuvre par l'entreprise Moulinot, en amont de l'opération. Remise d'une documentation spécifique ou « guide de tri » aux établissements partenaires pour les sensibiliser à la démarche de tri.

- **Un volet de collecte des déchets alimentaires par des véhicules écologiques.**

Collecte deux fois par semaine des restes alimentaires par Moulinot grâce à un véhicule fonctionnant au Gaz naturel. Suivi en temps réel des quantités générées sur un espace client sur le site internet de Moulinot et donc suivi de l'évolution du gaspillage alimentaire.

- **Un volet de valorisation des déchets alimentaires.**

Orientation des déchets vers des sites de méthanisation ou de compostage permettant la production d'énergie (gaz, électricité, ...) et d'engrais naturels.

L'expérimentation s'est effectuée en deux étapes :

- Une première étape de mise en place en janvier 2016 de l'expérimentation auprès de 6 sites partenaires : le site commun du collège Coysevox et de l'élémentaire Joseph de Maistre ; l'école polyvalente Simplon ; l'école polyvalente Maurice Genevoix ; l'école élémentaire Françoise Dorléac B ; l'école polyvalente Pajol et le collège Dorgelès.
- L'extension en avril/Mai 2016 de la collecte dans 7 nouveaux sites : l'école élémentaire Dorléac A ; l'école maternelle Dorléac ; l'école Maternelle St Luc ; l'école maternelle Cloÿs ; l'école maternelle Carpeaux ; l'école élémentaire Cavé et l'école maternelle Duployé.

A ce jour, **13 établissements** (5 écoles maternelles, 6 écoles élémentaires et polyvalentes, 2 collèges) parmi lesquels 9 établissements relevant de l'Education Prioritaire et 5 établissements hors REP participent à l'expérimentation.

L'expérimentation apparaît comme une véritable réussite à travers l'adhésion qu'elle suscite auprès des directeurs et principaux des établissements partenaires.

Bilan social 2016

Au 31 décembre 2016, l'équipe de la Caisse des Écoles se compose de 9 personnes.

Prénom/Nom	Catégorie	Indice	Statut	Quotité	Année de naissance
------------	-----------	--------	--------	---------	--------------------

Direction

Directrice	Laure Letondel	A	665	CDD 3 Ans	100%	1982
Adjoint à la Directrice Resp. des Finances	Florent Solonot	B	499	CDI	100%	1981

Equipe administrative

Adjoint Adm.	Lilia Moraru	C	465	Titulaire	100%	1950
Adjoint Adm.	Sophie Legrand	C	352	Titulaire	100%	1972
Adjoint Adm.	Massougo Cisse	C	348	Titulaire	100%	1980
Adjoint Adm.	Wafaa Bensalem	C	340	Titulaire	100%	1992
Adjoint Adm.	Aminata Sanneh	C	340	Titulaire	100%	1991

Chargée de mission

Cheffe de projet	Betty Pommier	B	489	CDD	100%	1989
------------------	---------------	---	-----	-----	------	------

Equipe technique

Gardien	Christian Buttet	C	340	CDI	100%	1964
---------	------------------	---	-----	-----	------	------

Mouvements de personnels en 2016

Arrivées :

- Florent Solonot a été recruté à compter du 15 septembre 2016 en tant qu'Adjoint à la directrice, Responsable des finances

Départs :

- Myriam Cyanée a quitté la Caisse des écoles au 30 juin 2016, réintégrant le Ministère de l'Intérieur
- Slim Bouazza a quitté la Caisse des écoles 3 avril 2016, finissant son contrat de remplacement de Mme Cissé, alors en congés maternité
- Rocky Biai en CDD en qualité d'agent d'accueil a quitté la Caisse des écoles au 9 septembre 2016

Formations des personnels :

- Aminata Sanneh a suivi une formation sur la gestion des Situations difficiles
- Wafaa Bensalem a suivi une formation d'initiation aux marchés publics
- Myriam Cyanée a suivi une formation sur le code des marchés publics
- Laure Letondel a suivi une formation sur la rédaction des pièces d'un marché public

Accueil de stagiaires :

- Jeyendiran Karunanithy a effectué son stage du 23 mai au 24 juin 2016

Rapport financier 2016

Le compte administratif retrace la situation réelle des finances sur un exercice budgétaire (l'année civile). Il doit correspondre au compte de gestion qui lui, est émis par le Comptable Public.

Le résultat de l'exercice 2016:

- en investissement, le résultat est excédentaire : + 82 011,41 €

Le solde d'exécution cumulé (exercices antérieurs) de la section d'Investissement pour l'exercice 2016 s'élève à + 850 361,43 €, correspondant à la capacité de financement constaté à la clôture de l'exercice.

- en fonctionnement, le résultat est excédentaire : + 1 979 141,51 €

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES		
Prévisionnelles (BP + BS + DM)	895 350,02 € (dont 768 350,02 € excédent cumulé)	13 012 448,61 € (dont 2 661 756,61 € excédent cumulé)
Réalisées	126 943,62 €	12 080 806,48 €
DEPENSES		
Prévisionnelles (BP + BS + DM)	50 500,00 €	10 620 692,00 €
Réalisées	44 932,21 €	10 101 664,97 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		
Excédent	82 011,41 €	1 979 141,51 €
Déficit		
RÉSULTAT CUMULÉ		
Excédent	850 361,43 €	4 640 898,12 €
Déficit		

Les recettes de fonctionnement :

Pour l'année 2016, les recettes en fonctionnement s'élèvent à **12 080 806,48 €** et se décomposent de la manière suivante :

Chapitre Nature	Recettes de Fonctionnement	Total Budget	Total Réalisé
002	Résultat de Fonctionnement reporté	2 661 756,61 €	
13	Atténuation de charges	0,00 €	11 501,43 €
6419	Remboursements sur rémunération	0,00 €	1 943,26 €
6459	Remboursements sur charges	0,00 €	9 558,17 €
70	Produits de services, du domaine et ventes diverses	104 560,00 €	118 545,18 €
7066	Redevances des services à caractère social (colonies vacances)	30 000,00 €	36 747,94 €
7067	Transferts de dette au TP	70 000,00 €	69 907,95 €
7085	Cotisations des adhérents	60,00 €	65,00 €
70882	Vente de repas (Ecoles municipales de Sport)	4 500,00 €	11 824,29 €
74	Dotations, subventions et participations	10 080 632,00 €	11 347 834,82 €
7474	Subvention de la Ville de Paris	10 068 132,00 €	11 320 306,00 €
748	Subvention produits laitiers	12 500,00 €	27 528,82 €
75	Autres produits de gestion courante	160 000,00 €	160 592,82 €
758	Refacturation de repas à des tiers dans le cadre de la DSP	160 000,00 €	160 592,82 €
77	Produits exceptionnels	5 500,00 €	442 332,23 €
7713	Dons à la CDE	0,00 €	2 500,00 €
7714	Apurement de compte après remb d'une dette de cantine	1 500,00 €	318,70 €
7718	Autres produits exceptionnel sur opération de gestion	1 500,00 €	385 740,22 €
7788	Remboursements sur protocole d'impayés	2 500,00 €	53 773,31 €
		13 012 448,61 €	12 080 806,48 €

Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **10 101 664,97 €**. Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

Chapitre Nature	Dépenses de Fonctionnement	Total Budget	Total Réalisé
011	Charges à caractère général	9 968 782,00 €	9 510 754,22 €
6063	Achat de fournitures ou de petits équipements	500,00 €	0,00 €
6064	Fournitures administratives	4 000,00 €	2 893,83 €
6068	Actions Paris Santé Nutrition	3 300,00 €	2 381,66 €
611	Ensemble des contrats de prestations de la CDE et contrat de DSP	9 855 207,00 €	9 401 403,49 €
6156	Frais liés au photocopieur, à l'informatique, tous les logiciels utilisés	21 500,00 €	28 374,12 €
6161	Assurance des locaux, du personnel non titulaire + membres du CG	1 600,00 €	1 363,77 €
6168	Autres assurances	175,00 €	174,07 €
6182	Parution d'avis de consultation pour marché + abonnements	3 500,00 €	1 866,71 €
6184	Besoins en formation du personnel	8 500,00 €	7 577,00 €
6225	Indemnité de conseil au Trésorier Principal	1 800,00 €	0,00 €
6228	Impression bulletins d'inscription ou documentations de communication	1 700,00 €	1 696,80 €
625	Frais de mission pour visiter un fournisseur	1 000,00 €	0,00 €
6261	Affranchissement de la facture de cantine + la machine à affranchir	50 000,00 €	48 561,13 €
6262	Abonnement téléphone + envoi de SMS	10 500,00 €	10 166,82 €
6283	Nettoyage des locaux	5 500,00 €	4 294,82 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	384 910,00 €	344 976,85 €
6331	Versement de transport	1 300,00 €	1 299,00 €
6411	Rémunération des agents titulaires	140 300,00 €	127 078,83 €
6413	Rémunération des agents non titulaires	110 000,00 €	99 574,70 €
64162	Rémunération emploi aidés	11 900,00 €	11 841,56 €
6451	Cotisations à l'URSAF	50 000,00 €	46 680,00 €

6453	Cotisations aux caisses de retraite	42 000,00 €	32 595,56 €
6454	Cotisations aux Assedic	10 300,00 €	7 210,03 €
6455	Cotisations aux assurances du personnel	7 110,00 €	7 109,06 €
6456	Versement au FNC du supplément familial	1 920,00 €	1 138,00 €
6475	Médecine du travail	1 000,00 €	1 512,13 €
6483	Cessation progressive d'activité	500,00 €	371,98 €
6488	Tickets restaurant du personnel	8 580,00 €	8 566,00 €
65	Autres charges courantes	83 000,00 €	80 611,65 €
6541	Épurement des restes à recouvrer sans chance de recouvrement	50 000,00 €	50 806,75 €
6542	Épurement des dettes sur décisions judiciaires	2 500,00 €	0,00 €
655	Bons vestiaires pour les familles nécessiteuses	5 500,00 €	4 842,90 €
6574	Aides financières pour la réalisation des projets pédagogiques des écoles	25 000,00 €	24 962,00 €
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €	243,96 €
673	Effacement d'une dette ancienne d'une famille sur décision du CG	2 000,00 €	0,00 €
674	Effacement d'une dette famille sur décision du CG	2 000,00 €	0,00 €
678	Remb d'un séjour de vacances par ex, en cas d'annulation justifiée	1 000,00 €	243,96 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	179 000,00 €	165 078,29 €
6811	Dotations aux amortissements	125 000,00 €	123 720,29 €
6817	Provisions pour risque des dettes familles transmises au TP	54 000,00 €	41 358,00 €
		10 620 692,00 €	10 101 664,97 €

Les recettes d'investissement :

Pour l'année 2016, les recettes en fonctionnement s'élèvent à **126 943,62 €** et se décomposent de la manière suivante :

Chapitre Nature	Recettes d'Investissement	Total Budget	Total Réalisé
001	Résultat d'Investissement reporté	768 350,02 €	
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00 €	3 223,33 €
10222	Fonds de compensation à la TVA	2 000,00 €	3 223,33 €
28	Amortissements des immobilisations	125 000,00 €	123 720,29 €
2805	Amortissement des dépenses de logiciels	4 800,00 €	5 307,00 €
28135	Amortissement des installations générales, agencements	102 400,00 €	98 172,51 €
28145	Amortissement des constructions sur sol d'autrui (Cuisine centrale)	11 600,00 €	5 731,43 €
28151	Amortissement des Installations, matériel et outillage des cantines scolaire	7 800,00 €	3 818,72 €
28152	Amortissement des Install mat et outillage des colonies de vacances	-7 010,00 €	5 486,77 €
28181	Amortissement des installations générales, agencements (colonies)	350,00 €	175,00 €
28183	Amortissement des matériels de bureau et matériel informatique	5 060,00 €	5 028,86 €
		895 350,02 €	126 943,62 €

Les dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissements se sont montées à **44 932,21 €**. Elles se décomposent de la manière suivante :

Chapitre Nature	Dépenses d'Investissement	Total Budget	Total Réalisé
20	Immobilisations incorporelles	1 500,00 €	0,00 €
205	Acquisition de logiciels	1 500,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	49 000,00 €	44 932,21 €
2151	Travaux dans les réfectoires et/ou au sein de la CDE	45 500,00 €	43 193,22 €
2183	Acquisition de matériel informatique et bureautique	3 500,00 €	1 738,99 €
		50 500,00 €	44 932,21 €

